

Envoyé en préfecture le 15/11/2019

Reçu en préfecture le 15/11/2019

Affiché le 15/11/2019

ID : 022-200056703-20191112-DB20191117-DE

Le Maire,
Maurice BATTAS



DEPARTEMENT DES COTES-D'ARMOR

N°2019-11-17

COMMUNE DE PORDIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-neuf le douze Novembre à dix-huit heures et trente minutes, les conseillers municipaux de Pordic légalement convoqués le 4 Novembre 2019, se réuniront en séance publique sous la Présidence de Monsieur Maurice BATTAS Maire de Pordic.

ETAIENT PRESENTS : Maurice BATTAS, Jean Luc BERTRAND, Monique LE VEE, Alain JOUANNY, Loïc TARDY (arrive au point 4), Jean Claude QUETTIER, Marie Claire HOURDEL, Florence LE CORVAISIER, Marie Pierre COLLIN, Louis EOUZAN, Isabelle DESFEUX, Yves LAMOUR, Guénaëlle GEOFFROY-COADC, Pierre Anne LE GOFF, Annie GOUEZEL, Guy RUSELLE, Brigitte MANON, Jeanine CLOAREC, Michel CHEVE, Noëlla CONNEN, Evelyne LE GUEN, Philippe PLESSIX, Robert ROLANDO, Michèle CARMES, Yannick GUILLOU, Claudine ADAM, Emmanuelle EOUZAN (COTTIN), Françoise MICHEL, Joël DE FONTENAY, Yvon SOULABAIL, Gilbert MALLEDANT, Laetitia MORIN, Pascal URO, Nathalie LONCLE, Nelly MORO, Patrick DELAMARRE, Nicole LE LANNO, Martine BOSCHER, Guylaine TUDOT.

ABSENT(S) REPRÉSENTÉ (E.S) :

Mme BLOT LE POTIER donne pouvoir à Mme Michèle CARMES, Joseph LE POTTIER donne pouvoir à Jean Luc BERTRAND, Andrée VIOUGEA donne pouvoir à Robert ROLANDO, Ollivier LE DU donne pouvoir à Laetitia MORIN, Remy LE GRAND donne pouvoir à Claudine ADAM.

ABSENT(S) NON REPRÉSENTÉ (E.S) :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Annie GOUEZEL

Nombre de conseillers en exercice : 44

Nombre de présents : 39

Nombre de votants : 44

17) Dénomination giratoire « la Porte de l'ic » :

Rapporteur : M. le Maire

Le giratoire situé à la sortie Nord de Pordic donnant sur la route départementale 786 en allant vers Binic n'est pas dénommé.

Vu l'avis favorable de la commission administration générale du 4 Novembre 2019,

Il est proposé de dénommer ce giratoire « La Porte de l'ic »

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **De dénommer « La Porte de l'ic »** le giratoire situé à la sortie Nord de Pordic donnant sur la route départementale 786 en allant vers Binic.

Fait et délibéré les mois, jour et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Maurice BATTAS



